

# **LE BOUQUET PROVINCIAL**

Par Marcel LEVIEUX (extrait)

Édité par la F.F.T.A.

Imprimerie Georges FEUILLARD - 1964

## AVANT-PROPOS

Lorsque Monsieur DELBECQUE, Secrétaire Général de la Fédération, m'a demandé de rassembler toutes les données susceptibles de former une Brochure sur les Bouquets Provinciaux, j'ai été un peu surpris. Ne convenait-il pas mieux de confier cette tâche à un habitué de ces manifestations, à un Archer du Pays de l'Arc? Cependant, je n'ai pas hésité à répondre par un " oui " enthousiaste, parce que j'aime les belles choses et particulièrement celles du passé.

Il est de toute évidence qu'on attend de ces quelques pages, des indications pratiques, complètes, détaillées et précises, qui pourront être utiles aux futurs organisateurs de Bouquets. Dans ce domaine, je m'efforcerai d'être clair. Mais je ne voudrais pas aborder ce côté technique et documentaire, sans m'attacher un peu sur la poésie que contient, non seulement le terme lui-même, Bouquet Provincial, mais aussi sa substance.

Et cette poésie, j'irai la chercher dans le passé. Il est bon d'y revenir de temps en temps. Cela change un peu de la vie à l'accélééré que nous vivons - si l'on peut dire ! - que nous vivons chaque jour.

Comme ce passé est, à très peu de chose près, ce que nous pouvons encore voir aujourd'hui, je ne serai pas éloigné de mon sujet.

Et justement, à propos de cette course au lendemain qui caractérise notre époque, j'ajoute qu'elle ne joue guère, lorsqu'il s'agit d'un bouquet. Je veux dire par là, que celui qui écrirait une autre brochure sur les Bouquets Provinciaux dans cinquante ans, ne dirait pas autre chose que ce qui va suivre. C'est au moins un encouragement de savoir qu'un travail entrepris aujourd'hui, ne sera pas périmé dès demain !

## QU'EST CE QU'UN BOUQUET ?

Le Règlement unique des Bouquet Provinciaux nous le dit:

*" C'est la présentation officielle d'un échange de fleurs, entre deux compagnies d'une même région. "*

Elle comprend deux parties distinctes:

- L'**Offrande du Bouquet** par la Compagnie qui fait don à une autre Compagnie et la Réception par cette dernière.
- Cette offrande et cette réception sont l'objet d'une cérémonie officielle, mais dans le cadre de la seule Ronde intéressée.
- Elle peut avoir lieu dans l'année qui précède la Parade, ou le matin même de cette Parade, selon le désir des organisateurs.
- La présentation du Bouquet reçu et du Bouquet que la Compagnie réceptrice offrira ultérieurement (1).
- Cette présentation des deux Bouquets est l'occasion d'une grande cérémonie traditionnelle, à laquelle sont conviés tous les Archers de la Fédération.

- Dans les semaines qui suivent, ces Archers sont invités à participer aux Concours ouverts à l'occasion du Bouquet.

Il s'agit alors d'un **BOUQUET OUVERT**.

Si les moyens de la Compagnie organisatrice sont modestes, seuls les Archers de la Ronde sont invités. Dans ce cas, on dit que c'est un **BOUQUET FERMÉ**.

Enfin, pendant les deux ou trois mois qui suivent cette journée capitale de la présentation, se déroulent les tirs proprement dits.

- Le **GRAND PRIX**, ou Prix du Bouquet,

- Le **PRIX GÉNÉRAL**.

Il sera question de tout ceci dans les chapitres suivants, avec tous les détails désirables.

Pour l'instant, faisons un petit retour en arrière, à la recherche de cette si agréable tradition.

## UN PEU D'HISTOIRE

Il semble bien que l'origine des Bouquets Provinciaux remonte au temps lointain du Moyen Age.

Les brillantes Compagnies d'Arc d'alors, entre deux exploits sur les Champs de bataille, continuaient à se mesurer entre elles. Certain jour, elles convergeaient vers la localité où l'une d'entre elles avait organisé un TOURNOI.

Le cinéma nous a restitué ces grandioses manifestations, où manants et chevaliers, pauvres et riches, étaient mêlés dans l'allégresse générale. On recevait les visiteurs en grande pompe, on se formait en cortège pour aller présenter oriflammes et bannières à la bénédiction. Après quoi, le tournoi proprement dit pouvait commencer. Eh bien, nous le verrons, il n'en est pas autrement aujourd'hui: on accueille solennellement les visiteurs, on se groupe pour le défilé, on assiste à l'office religieux et, dans les jours qui suivent, on se mesure les armes à la main.

Mais, le Bouquet, dans tout cela ?...

Reportons nous à la brochure éditée par Longueval, à l'occasion de son Bouquet du 8 mai 1949. On y trouve ces quelques lignes:

*" Dans un joli geste d'amitié, la gerbe de fleurs qui était déposée sur l'autel, était mise dans un vase offert à la Compagnie réceptrice par celle qui avait organisé la précédente compétition. Cet échange de vases, de bouquets pour mieux dire, entre les Compagnies d'une même province, les liait d'une chaîne d'amitié qui était bien dans l'esprit de la Chevalerie. "*

Selon le recueil à Saint-Quentin, en 1775, nous rapporte une autre brochure sur le bouquet de SENLIS du 28 mai 1961, l'explication d'un bouquet réside en ces lignes:

*" Pour entretenir entre elles l'émulation et l'adresse, les Compagnies se sont associées pour rendre des Prix Généraux. Ces prix se rendent dans les villes qui sont choisies alternativement: la ville où les Compagnies conviennent de tirer, devient depositaire d'un gage d'armes qu'elle reçoit à la pluralité des voix. Ce gage d'armes s'appelle Bouquet. Il fixe et détermine le lieu où l'Assemblée prochaine doit se tenir et oblige ceux qui l'ont reçu, de rendre le Prix dans un temps limité et de donner un nouveau gage d'armes pour le tirage suivant. "*

Nous pouvons déjà retenir de ces définitions les deux points essentiels suivants:

- Un bouquet est un maillon d'une chaîne sans fin, destinée à unir les Compagnies entre elles;

- Il concourt à rapprocher les archers pour des tirs d'émulation.

Quand à donner une date précise sur l'origine de ces rassemblements, on ne peut le faire avec certitude:

En 1659, en pleine période troublée de la Fronde, la Compagnie de Coincy a rendu un Bouquet. Ceci est consigné par écrit. Mais il est fait mention de Bouquets plus anciens. On sait, par exemple, qu'en Picardie, ont souscrit un Concordat destiné à assurer un roulement entre leurs villes, pour la présentation des Bouquets.

C'étaient alors des manifestations éblouissantes dont rien de ce qui se passe de nos jours, ne peut donner une idée.

Avec les moyens limités de communications, les participants devaient séjourner dans la localité, pendant toute la durée des concours. Et, comme les Compagnies se composaient de 50, 80, 100 et même 150 archers, l'affluence était énorme. Le commerce local vivait alors une période d'enrichissement considérable.

Bien entendu, une fois les auberges remplies, la majorité des visiteurs devait être logée chez l'habitant. C'est pourquoi les villages durent bien vite renoncer à organiser de tels tournois, leurs ressources étant trop modestes. Ils se replièrent sur eux-mêmes et organisèrent entre eux des Bouquets Provinciaux moins imposants. Lorsque la Ronde se limitait à un seul canton, au lieu d'un Bouquet, elle se contentait d'une Fleur. La FLEUR CANTONALE a disparu aujourd'hui sauf dans la région de Château-Thierry, Soissons.

Il serait vain de vouloir, dans le cadre de ces quelques pages, décrire le faste qui précédait aux tournois de cette époque. Disons simplement comment ils se déroulaient:

- Le premier jour avait lieu la réception des Compagnie, à la porte principale de la ville.

- De là, tambours battant et enseignes déployées, on se rendait à la cérémonie religieuse.

- C'est l'après midi que la Parade ou Montre se déroulait dans toutes les rues principales. Les Prix étaient portés, à épaules d'hommes, sur des brancards.

- On se rendait alors au Jeu d'Arc pour assister à l'ouverture solennelle des tirs, où le personnage le plus important du cortège lançait l'unique flèche de la journée.

- Et cette journée se terminait par un très grand festin, qui se prolongeait tard dans la nuit.

- Le lendemain et les jours suivants étaient consacrés aux tirs.

- Enfin, ces festivités se terminaient par la distribution des Prix.

A remarquer que si les meilleurs tireurs, les champions, recevaient tout naturellement une récompense, il y avait aussi des Prix réservés aux Compagnies les plus nombreuses, à celles qui avaient fait le plus long déplacement ou aux costumes les plus somptueux qu'elles portaient.

Le grand vainqueur rapportait à sa Compagnie l'honneur de rendre le Bouquet suivant. Tout comme cela se passe encore actuellement, dans le domaine du tennis par exemple.

Ce système avait un inconvénient. Le Bouquet risquait d'être rendu plusieurs années de suite par la même Ville, pour peu que ses archers soient d'une valeur nettement supérieure. On y remédia par des Concordats qui établissaient un roulement entre les Villes.

.....